



ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD
Complexe Gérard-Philippe
Avenue du Général-Sarrail
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 28 70



L'ACADEMIE CHALONNAISE DE BILLARD

ORGANISE UN TOURNOI A LA LIBRE

LE SAMEDI 11 MARS 2017

Catégorie : homologué, réservé aux licenciés FFB des catégories R2, R3, R4

Participants : 24 joueurs maximum, sur 6 billards (4 billards de 2m80, 2 billards de 3m10)

Les joueurs devront participer à l'arbitrage et au marquage.

Droit d'engagement : 15 euros + 12 euros / repas (2 sandwiches, 1 boisson, 1 dessert)

Horaires : Tirage au sort des poules à 8h15, début des matchs à 8h30.

Inscription : Retourner le formulaire d'inscription, accompagné du chèque à l'ordre de Académie Châlonnaise de Billard

INSCRIPTION VALIDEE A LA RECEPTION DU CHEQUE DE REGLEMENT

Date limite d'inscription : le 7 mars 2017 (ou éventuellement sur place, dans la limite des places disponibles)



Boulangerie Emilie et Christophe LAHANQUE
104, Faubourg Saint-Antoine
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
TEL. 03.26.68.34.10



NOUVEAUTE : LA TERRASSE
50 et 52, rue Grande Etape - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél./Fax : 03 26 68 54 51 - Portable : 06 80 71 58 30



PEUGEOT



REGLEMENT

Article 1 :

L'Académie Châlonnaise de Billard (ACB) organise, le samedi 11 mars 2017, un tournoi à la libre.

Le tournoi se déroulera sur 6 billards (2 de 3m10, 4 de 2m80), dans ses locaux de l'ACB, Complexe Gérard Philippe, Avenue du Général Sarrail à Châlons en Champagne.

Ce tournoi est homologué, tous les matchs seront enregistrés sur le site de la Fédération Sportive de Billard.

Article 2 :

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFB, classés dans les catégories Régionale 2, Régionale 3 et Régionale 4 à la libre, dans la limite de 24 joueurs.

Les droits d'engagement sont fixés à 15 euros par personne.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée chez le directeur sportif du tournoi, qui sera :

Philippe BATTIN, 19 avenue Jeanne d'Arc 51000 Châlons en Champagne philippe.battin@wanadoo.fr

(Inscriptions préférentiellement par mail, ce qui permettra d'en confirmer la bonne réception).

Il sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus au présent règlement.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 7 mars, 20 heures. Néanmoins, des engagements pourront éventuellement être pris sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Les frais d'inscription (ainsi que les frais de repas, voir ci-après) pourront être envoyés à la même adresse.

Chaque joueur désirant s'inscrire devra spécifier son nom, son prénom, son club et sa catégorie / moyenne (ou à défaut, sa dernière catégorie / moyenne connue).

Article 3 :

Le tournoi se déroulera de la façon suivante :

- Poules (8 heures 30) : 6 poules de 4 joueurs (si le quota de 24 joueurs n'est pas atteint, il y aura une ou plusieurs poules de 3). Dans chaque poule, tous les matchs seront disputés. Cette phase se déroulera en distance réduite 2 de la catégorie Régionale 2, soit 70 points, avec limitation à 25 reprises.
- Tableau final et Consolante, par élimination directe (15 heures) : à l'issue de la phase de poules, un classement général, de 1 à 24, est établi. (classement déterminé par la place dans la poule, puis les points de match, puis la moyenne générale, puis la moyenne particulière)
Les joueurs classés de 1 à 4 sont qualifiés directement en quarts de finale, les huit suivants (de 5 à 12) disputent un match de barrage (huitième de finale) pour l'accès en quarts de finale, les huit suivants (de 13 à 20) disputent les quarts de finale de la Consolante, enfin les 4 derniers joueurs (de 21 à 24) sont éliminés. Cette phase se déroulera également en 70 points avec limitation à 25 reprises.
- Les matchs de classement seront disputés, pour classement intégral, de la première à la huitième place dans le tableau principal, de la première à la quatrième place en Consolante, toujours en 70 points avec limitation à 25 reprises.
- Finale et match pour la 3^{ème} place (18 heures) : en distance normale de la catégorie Régionale 2, soit 100 points, sans limitation de reprises.
- L'heure de fin du tournoi et de remise des récompenses est estimée à 20 heures.

En première phase, les joueurs seront répartis dans les poules selon le système du serpent, avec classement préalable à la moyenne générale de l'année en cours, ou à défaut la dernière moyenne connue.

L'ACB garantit à chaque joueur de disputer un minimum de 3 matchs.

Article 4 :

Pendant la phase de poules, dans un souci d'équité, chaque joueur changera de billard à chaque match, et jouera une fois au maximum sur 3m10.

Article 5 :

Selon le cas, les matchs pourront être en auto arbitrage, il pourra aussi être demandé aux joueurs d'arbitrer, au maximum, un match chacun par phase.

Article 6 :

Les joueurs se présenteront pour pointage et tirage au sort à 8h15. En cas de retard, le joueur concerné sera irrévocablement éliminé.

Article 7 :

Le montant total des récompenses s'élèvera à 240 euros, répartis comme suit :

1^{er} : 70 € 2^{ème} : 40 € 3^{ème} : 25 € 4^{ème} : 15 € 5^{ème} : 10 € 6^{ème} : 5 €

1^{er} Consolante : 15 € 2^{ème} : 10 € 3^{ème} : 5 €

1^{er} R3 : 10 € 2^{ème} R3 : 5 €

1^{er} R4 : 10 € 2^{ème} R4 : 5 €

Il sera de plus attribué une prime de 15 € à l'auteur de la meilleure série de la journée.

Dans le cas où le total des joueurs inscrit serait inférieur à 24, l'ACB se réserve la possibilité de recalculer, au prorata, le montant de toutes les récompenses, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements.

Article 8 :

L'ACB proposera une buvette, et il sera possible de déjeuner sur place, au prix unique de 12 €, ce prix comprenant deux sandwiches, une boisson au choix et un dessert au choix. Le repas est à réserver au moment de l'inscription, avec possibilité de choisir les sandwiches dans la fiche d'inscription ci-après.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE L'ACADEMIE CHALONNAISE DE BILLARD

TOURNOI A LA LIBRE DU 11 MARS 2017

NOM :

PRENOM :

CLUB :

N° de licence :

Catégorie Libre : R4 (<1,20) R3 (entre 1,20 et 2,30) R2 (entre 2,30 et 4,00)

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Tirage des poules : 8 h 15

Début des poules : 8 h 30

Début du tableau final : 15 h

Restauration sur place à partir de : 11 h 30

Classement final et remise des récompenses : vers 20 h

REPAS (12 euros / personne): Choix des sandwiches (2 à choisir par repas)

- Jambon / beurre / cornichons Nombre :
- Jambon fumé / beurre / cornichons Nombre :
- Poulet / mayonnaise / salade / tomate Nombre :
- Thon / mayonnaise / salade/ tomate Nombre :
- Fromage frais / tomate / emmental / salade Nombre :

Renvoyer ce formulaire, éventuellement accompagné du chèque d'engagement (plus les repas des accompagnateurs éventuels) à :

Philippe BATTIN
19 avenue Jeanne d'Arc
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

(ou par mail : philippe.battin@wanadoo.fr)

Paiement : Droit d'engagement : 15,00 €

Repas : 12,00 €

Repas pour accompagnateurs : _____ × 12,00 € = _____ €

Total à payer : _____ € (Chèque à l'ordre de : Académie Chalonnaise de Billard)